

IMMIGRATION

Abdellah s'est-il fait arnaquer ?

J'ai décidé de vous contacter et de vous écrire pour vous exposer mon cas puisque vous êtes un journal marocain au Canada et qu'il s'agit d'un cabinet suspect d'immigration de ce pays et d'un handicapé qui s'est fait avoir par ce cabinet



Par Abaqouy Abdellah (Maroc)

Je suis un handicapé marocain âgé de 42 ans qui souffre d'un handicap moteur dès mon jeune âge à cause d'une ostéomyélite et j'étais opéré à 3 reprises à cause de ça en Pays-bas durant les années 70 puisque mon feu père y travaillait et j'y ai vécu 5 années durant.

Le grand et le pire problème c'est que, ça fait plus que deux ans maintenant que j'ai fait la connaissance d'une citoyenne canadienne nommée Mme Kaloutsi, qui s'est présentée à moi comme étant avocate en immigration qui possède un cabi-

net international d'immigration TIS-IMMIGRATION à Toronto ayant des représentations dans des dizaines de pays à travers le monde et qu'elle traite les problèmes d'immigration dans le monde entier.

Elle m'a annoncé qu'elle travaille aussi pour le compte de l'ONU comme conseillère juridique en ce qui concerne l'immigration et les réfugiés et qu'elle participait aussi aux conférences de Darfour au soudan pour les problèmes des réfugiés.

Et puisque, quelques années auparavant, j'avais introduit une demande auprès des autorités néerlandaises pour y retourner et y être soigné parce que mon état de santé commence à se détériorer à cause de ces interventions chirurgicales subies dans ce pays et puisque j'y ai vécu 5 années mais que cette demande m'était refusé, alors j'ai exposé mon cas et mon problème à cette avocate.

Mme Kalsoutsi s'est donc engagée de traiter mon cas et mon dossier en me promettant que tout sera bien réglé.

Depuis à chaque fois que je la contactais, elle me faisait des promesses affirmant que mon dossier se trouvait à l'étape finale et que c'est juste question de quelques jours ou de quelques semaines!

Elle est allé même jusqu'à me promettre que, si en cas de refus de la part des autorités néerlandaise, elle s'engagera elle-même pour que je puisse me rendre à Toronto et me faire soigner sur son

propre compte à l'une des meilleurs clinique du Canada !

Elle m'assura aussi que Mr Matjinouche, le représentant de son cabinet au Maroc, m'offrira toute son assistance et qu'il se chargera aussi de mon dossier lors de ses déplacements en Europe et qu'il en est garant aussi et que ce sera lui qui me préviendras dès que le tout soit réglé !

Mais depuis, à chaque fois qu'elle se rendais au Maroc et que j'essayais de la rencontrer elle s'abstenais et me donnait des prétextes ou un rendez-vous ultérieur lors de sa prochaine visite à Maroc

Avec le temps, je commence à me douter de cette femme et de son cabinet et j'ai commencé à me renseigner et faire des investigations sur elle, sur son cabinet et sur M. Matjinouche qui la présente ici au Maroc, surtout qu'un soir j'ai téléphoné à son cabinet et le répondeur automatique m'a faire savoir qu'il s'agit d'une agence de voyage.

Je commence alors à soupçonner que ce n'était que de l'arnaque et des mensonges... Rien d'autres !

Il est à signaler que son bureau à Toronto abrite en même temps TIS-IMMIGRATION ainsi qu'une agence de voyage et une Compagnie de Single Location... Même domicile, même numéro de téléphone et même numéro de fax !

Par ailleurs, son représentant au Maroc M. Yassine Matjinouche est un ex professeur universitaire et actuel S.G de Tenor-

groupe Maroc.

Franchement je n'arrive pas à comprendre comment les autorités canadiennes ne réagissent pas dans ces affaires douteuses de cabinet d'immigration et laissent cette femme tromper les gens en toute liberté et surtout des gens qui souffrent d'un handicap !

Et vraiment je n'arrive pas à comprendre comment un ingénieur en génie mécanique, docteur de l'école centrale de Lyon, ex professeur universitaire et actuel S.G du Holding TENORGROUPE MAROC s'associe à une femme avec un cabinet douteux et suspect de l'immigration, vraiment je n'arrive pas à comprendre ça !

Et le pire c'est quand je l'ai contacté après que je me suis rendu compte que ce cabinet n'est qu'un cabinet douteux et suspect, il m'a menacé qu'il préviendra la police et qu'il me traînera en justice !

Mon état de santé s'est tellement dégradé et s'est détérioré et je me sent tout perdu à cause de tout ça ! Cette femme a vraiment détruit ma vie ses promesses non tenues !

Je me sent tout perdu et je ne sais pas quoi faire !

NDLR: Le contenu de cette lettre n'engage que son auteur qui nous affirmé sur l'honneur que tous les faits sont véridiques.



Lancement du Mois de l'histoire des Noirs au Québec

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, (Photo à gauche) a participé le 30 janvier dernier, à l'hôtel de ville de Montréal, au lancement de la 18e édition du Mois de l'histoire des Noirs, un événement qui vise à promouvoir l'apport des communautés noires à la société québécoise.

Sur le thème La passion d'agir, le rêve de construire, cette nouvelle édition du Mois de l'histoire des Noirs est réalisée avec le concours de l'organisme La Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs, un partenaire du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. A chaque année, un calendrier thématique est produit afin de reconnaître publiquement les jeu-

nes talents émergents au sein des communautés noires ou pour souligner l'engagement assidu des plus anciens.

Soulignant l'importance du thème du Mois de l'histoire des Noirs, la ministre Yolande James a déclaré «qu'il faut être passionné par ses idées, par ses convictions et qu'il faut les mettre en mouvement, avec d'autres, pour que le rêve de construire se matérialise dans l'édification d'une société fraternelle, juste et harmonieuse où le rôle de chacun des citoyens est reconnu.»

A cet égard, la ministre a mentionné que le gouvernement s'est engagé dans l'action avec la mise en oeuvre d'une stratégie globale qui vise, notamment, à favoriser la gestion de la diversité et la pleine

participation des Québécois des communautés culturelles à la vie du Québec.

Rappelons qu'en novembre 2006, l'Assemblée nationale du Québec a voté à l'unanimité une loi consacrant officiellement Février «Mois de l'histoire des Noirs» au Québec.

Tous les Québécois sont invités à participer aux activités, dont les détails se trouvent dans le site Internet du Ministère

(www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca).

Source:
Christian Tanguay, Attaché de presse, Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles